



Territoire alpin situé à l'est du département de la Savoie, la vallée de la Tarentaise s'étend sur 1890 km², regroupe 37 communes et 6 EPCI. Le territoire possède de nombreux enjeux liés au relief, au climat et à l'économie locale (domaines skiables internationaux, aménagement du territoire, hydroélectricité, risques torrentiels, systèmes d'endiguement, zones humides, ressource en eau...). L'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise (APTV) est un syndicat

mixte ouvert créé en 2005 dont le périmètre d'intervention englobe l'ensemble de la vallée, des sources de l'Isère et des Dorons jusqu'à sa confluence avec l'Arly à Albertville. Il est doté de 4 cartes de compétence :

1. Contractualisation, coordination, animation et évaluation des politiques contractuelles concernant le territoire ;
2. Mise en œuvre d'actions collectives de coordination, d'information, d'études et d'animation communes sur le développement du tourisme estival (programme "espace valléen"), sur la gestion du site Natura 2000 "Adrets de Tarentaise" et sur la mise en valeur du patrimoine et des savoir-faire traditionnels ;
3. Animation du grand cycle de l'eau et Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) transférée à l'APTV depuis le 1er janvier 2023 ;
4. Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

Composé d'une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine d'agents, l'APTV assure l'animation du projet de territoire et du SCOT, mobilise des financements qui s'inscrivent dans un cadre contractuel, porte des études, mène des actions de communication et accompagne la mise en œuvre d'actions communes à l'échelle de la vallée. Les services travaillent en collaboration et en transversalité sur de nombreuses thématiques : climat, énergie, biodiversité, tourisme, mobilité, GEMAPI, SCoT, autorisation du droit des sols (ADS).

Avant le 1er janvier 2023, la GEMAPI était organisée à l'échelle des EPCI et l'APTV apportait une ingénierie sur le grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant, notamment dans le cadre de démarches contractuelles (Contrat de Bassin Versant, Programme d'Actions et de Prévention des Inondations). Au 1^{er} janvier 2023, l'équipe de l'APTV et les agents en charge de la GEMAPI ont fusionné en même temps que le transfert de compétence. Le service est aujourd'hui en phase de construction et se compose d'une dizaine de personnes. Les missions principales concernent :

- La définition de stratégies globales (gestion du risque inondation à travers des études locales et transversales / animation du PAPI ; ressource en eau ; charte GEMAPI...)
- La régularisation des systèmes d'endiguement et la définition d'une stratégie de gestion des ouvrages de protection ;
- L'entretien et la surveillance des cours d'eau (gestion de la végétation, gestion sédimentaire, suivi et gestion en cas de crue, surveillance des ouvrages de protection, suivi sécheresse...)

Une gouvernance politique dédiée à la GEMAPI a été mise en place avec un Comité Syndical GEMAPI composé de 20 titulaires, 12 suppléants et 2 vice-présidents. La gouvernance politique est également à construire en 2023. Une organisation financière spécifique a été mise en place avec notamment la création d'un budget annexe. En 2023, le budget rattaché au service GEMAPI est de 6,6 M d'€.

Dans ce contexte de structuration, les besoins du syndicat grandissent tant au niveau du service GEMAPI qu'au niveau des fonctions supports transversales (marchés publics, affaires juridiques, comptabilité, ressources humaines). Ainsi, l'APTV souhaite agrandir son équipe à travers la création de 4 postes: Chef(fe) de service, Chargé(e) de mission, Technicien(ne) de rivières et Responsable marchés publics et affaires juridiques (h/f).

Technicien.ne de rivières

Au sein de l'Assemblée Pays Tarentaise Vanoise, sous l'autorité du (de la) chef.fe de service, vous intervenez en tant que **technicien.ne de rivière** au sein du service GEMAPI. Ce service constitué d'une dizaine d'agents intervient sur l'ensemble du bassin versants de l'Isère en Tarentaise. Il est organisé en 2 pôles : pôle étude et pôle territoire représenté par 3 unités territoriales (UT) : UT Tarentaise amont / UT Vallée des Dorons / UT Tarentaise aval. Vous intervenez au sein du pôle territoire, sur l'**unité territoriale "Vallée des Dorons"**.

Missions

Elaboration et planification des documents

- Techniques : programmes pluriannuels d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques + gestion des espèces invasives ;
- Administratifs, financiers et réglementaires nécessaires à la réalisation des études et travaux ;

Entretien et gestion des ouvrages de protection / VTA

- Assurer la gestion et l'entretien du parc d'ouvrages de protection ;
- Planifier les interventions de réparation et d'entretien des ouvrages, dont la gestion sédimentaire des plages de dépôt (dimensionnement technique et financier) ;
- Mettre en œuvre les consignes d'exploitation et de surveillance des ouvrages (installation et suivi de registre d'intervention et d'observation, visites annuelles de surveillance, mise en œuvre des Visites Techniques Approfondies, réponse aux attentes des DT et DICT).

Relations avec les usagers publics ou privés

- Communiquer et sensibiliser les élus locaux, usagers à travers les relations avec les riverains, la rédaction des conventions et compte-rendu des visites de terrain ;
- Apporter un appui et une expertise technique aux sollicitations locales (élus, riverains) ou extérieurs (services Etat notamment) ;

Mise en œuvre des projets sur le territoire

- Assurer une conduite technique de petits travaux (les dossiers techniques, réglementaires, les dossiers de marchés publics : maîtrise d'œuvre, marché de travaux, dossier loi sur l'eau, suivi de chantier, le planning d'interventions, la mise en œuvre, le suivi et la réception des projets, ...) ;
- Porter des études locales en collaboration avec le pôle études ou en appui aux chargés de mission sur les études locales

Surveillance et prévision des crues

- Surveiller et suivre régulièrement l'état des cours d'eau et des ouvrages ainsi qu'en cas de crue annoncée sur le territoire (déplacement de terrain, propositions d'intervention, suivi post-crues, etc.)

Etudes sur la connaissance du territoire, connaissance milieu

- Suivre et assurer une veille des cours d'eau ;
- Participer aux études transversales portées par le pôle études

Profil recherché

- Bac + 2 avec expérience ou bac+3, dans le domaine de l'environnement, avec spécialisation souhaitée dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et humides ;
- Compétences techniques et réglementaires dans le domaine de l'eau ;
- Connaissances en conduite de projets ;
- Connaissances en droit de l'environnement, procédures réglementaires ;
- Connaissances naturalistes (EEE notamment) et/ou hydromorphologie ;
- Connaissance sur le fonctionnement des collectivités (gouvernance, en marché public ...) ;
- Maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique, base de données, SIG (Qgis)) ;
- Qualités rédactionnelles et de communication ;
- Disponibilité et sens du service public ;

- Permis B indispensable ;
- AIPR appréciée.

Savoir-faire/savoir être

- Dynamique, sens de l'organisation et de l'anticipation en fonction des priorités ;
- Aptitude à écouter, à la pédagogie et forte capacité relationnelle ;
- Forte capacité d'adaptation et d'autonomie ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Aisance pour le travail de terrain, en montagne et sur terrains escarpés.

Conditions de travail

- Recrutement : statutaire ou voie contractuelle sous contrat de projet à durée déterminée de 1 an renouvelable, période d'essai de 1 mois ;
- Organisation du temps de travail :
 - Poste à temps complet (35 H/semaine, 25 jours de congés) ;
 - Télétravail possible ;
- Catégorie emploi : catégorie B, filière technique ;
- Poste à pourvoir : 1er avril 2023, dès que possible ;
- Localisation : siège Moûtiers (73) + UT Vallée des Dorons
- Rémunération : Statutaire et selon expérience sur la base de la grille indiciaire du grade des techniciens territoriaux (catégorie B) + régime indemnitaire - collectivité adhérente au CNAS + participation de la collectivité à une complémentaire protection sociale ;
- Dispositions spécifiques : réunions ponctuelles en soirée.

Candidatures :

CV et lettre de motivation à adresser au plus tard le 03 avril 2023 à :

Monsieur le Président
Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération Intercommunale
133 Quai Saint Réal
73600 MOUTIERS
aptv@tarentaise-vanoise.fr